

REGISTRE

D'ACCESSIBILITE

Raison sociale : CARSAT

Adresse : 122 AVENUE ROBERT SCHUMAN

Code Postal : 68 100 Ville : MULHOUSE

**ACCESSIBILITE DE L'ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC ET
INSTALLATION OUVERTES AU PUBLIC :**



**Commentaire(s) : 2 dérogations obtenues à l'article 2 et 7 de l'arrêté du 8 décembre 2014
Lors de l'Assemblée Générale, les copropriétaires ont refusé d'effectuer les travaux
d'accessibilité dans les parties communes de l'immeuble**

Registre d'application du code de la construction et de l'habitation (art R-111-19-7 à R-111-19-11) et du décret 2006-555 concernant l'accessibilité aux personnes handicapées, des Etablissements Recevant du Public situés dans un cadre bâti existant et des installations existantes ouvertes au public.

Le registre d'accessibilité doit être à disposition du public et du personnel à l'accueil de l'ERP

Table des matières

Description de l'ERP.....	3
Cheminement extérieur.....	4
Accès à l'établissement.....	5
Stationnement automobile.....	6
Plan incliné, Rampe fixe ou amovible	7
Banque d'accueil et de paiement	8
Cheminement intérieur	9
Escalier(s) intérieur(s)/extérieur(s)	10
Ascenseur / Plateforme élévatrice.....	11
Porte d'entrée / Portique et sas	12
Equipements et dispositifs de commande.....	13
Sanitaires	14
Eclairage	15
Etablissement recevant du public assis.....	16
Chambre	17
Cabine d'essayage	18
Cabine et espace individuel/Salle de bain.....	19
Contrôles, vérifications et mises à jour du registre d'accessibilité.....	20

Cheminement extérieur

Dérogation accordée :

Description	Non concerné	Conforme	Non Conforme	Travaux prévus	Prévision de réalisation	Date de validation des travaux
Revêtement stable et non meuble	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Largeur du cheminement de 1.20m minimum	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Absence d'élément dépassant de plus de 15 cm	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
évers inférieur à 3%	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Espace de giration de 150 cm à chaque changement d'orientation.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Présence de guidage visible, lisible et compréhensible depuis le domaine public jusqu'à l'entrée du local	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Revêtement sans gêne visuelle ou acoustique	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Hauteur de passage supérieur à 2.20 m	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

Accès à l'établissement

Dérogation accordée :

Description	Non concerné	Conforme	Non Conforme	Travaux prévus	Prévision de réalisation	Date de validation des travaux
Accès continue depuis le cheminement extérieur	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Dispositif d'accès ou de restriction conforme	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Accès sans ressaut	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Repérage des entrées	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Présence d'un système de communication entre le public et le personnel	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Présence de gâche électrique conforme	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Contrôle d'accès réglementaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

Stationnement automobile

Dérrogation accordée :

Description	Non concerné	Conforme	Non Conforme	Travaux prévus	Prévision de réalisation	Date de validation des travaux
Présence de places de stationnement adaptées aux personnes handicapées (minimum 2% du parc existant, minimum 1 place)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Situation des places de stationnement conforme	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Repérage des places de stationnement conforme	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Le nombre de places adaptées est respecté	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Dimension des places de stationnement conforme	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Dispositif sonore et visuel du contrôle d'accès - atteinte et usage	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

Plan incliné, Rampe fixe ou amovible

Dérogation accordée :

Description	Non concerné	Conforme	Non Conforme	Travaux prévus	Prévision de réalisation	Date de validation des travaux
Présence d'une rampe fixe ou amovible avec une pente de 6% à 12% selon tolérances répondant aux normes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Présence d'un carillon d'appel avec rappel sonore et visuel	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Dévers inférieur à 3%	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Contraste de couleur ou de lumière conforme	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Repérage des entrées du bâtiment	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

Banque d'accueil et de paiement

Dérégation accordée :

Description	Non concerné	Conforme	Non Conforme	Travaux prévus	Prévision de réalisation	Date de validation des travaux
Utilisable en position assise ou debout	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Vide sous le meuble de 30 cm de profondeur, de 60 cm de largeur et de 70 cm de hauteur)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Echange visuel possible avec la personne de l'accueil	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Positionnée en dehors du cheminement principal.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

Cheminement intérieur

Dérrogation accordée :

Description	Non concerné	Conforme	Non Conforme	Travaux prévus	Prévision de réalisation	Date de validation des travaux
Cheminement stable et sans ressaut	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Largeur de passage	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Espace d'usage en fauteuil roulant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Trous et fentes dans le sol inférieurs à 2 cm.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Le dispositif de protection relatif à la rupture de niveau sur le cheminement accessible.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Dispositif de signalisation des parois vitrées	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Eclairage du cheminement réglementaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Hauteur de passage supérieur à 2.20 m	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

Escalier(s) intérieur(s)/extérieur(s)

Dérogation accordée :

Description	Non concerné	Conforme	Non Conforme	Travaux prévus	Prévision de réalisation	Date de validation des travaux
Signalétique des escaliers Bande d'Eveil à la Vigilance / Nez de marche / contremarches	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Main-courante continue, rigide et préhensible (non obligatoire pour un escalier de moins de trois marches)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Hauteur de marche et largeur de giron	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Eclairage de 150 lux en tout point de l'escalier	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

Ascenseur / Plateforme élévatrice

Dérogation accordée :

Description	Non concerné	Conforme	Non Conforme	Travaux prévus	Prévision de réalisation	Date de validation des travaux
Conforme à la norme NF RN 81-70/AI ou plateforme élévatrice selon les normes NF EN 81-41 et NF en 81-40	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Dimension de la cabine / plateforme élévatrice	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Charges minimales	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Indication sonore et visuelle du positionnement de l'emplacement de l'ascenseur	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

Porte d'entrée / Portique et sas

Dérogation accordée :

Description	Non concerné	Conforme	Non Conforme	Travaux prévus	Prévision de réalisation	Date de validation des travaux
Portes et portails facilement manœuvrable	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Largeur de passage de 77 cm minimum (sinon 83 cm)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Espaces de manœuvre ,120x170 en poussant et 120x220 en tirant)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Poignée préhensible à 90 cm de hauteur	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Si ouverture automatique : détection de tous et temporisation adaptée.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Effort nécessaire pour ouvrir la porte inférieure à 50 N	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Repérage et franchissement de la porte sans difficulté	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

Equipements et dispositifs de commande

Dérogation accordée :

Description	Non concerné	Conforme	Non Conforme	Travaux prévus	Prévision de réalisation	Date de validation des travaux
Les équipements et les mobiliers sont repérables	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Les interrupteurs sont contrastés par rapport à leur support	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Dimensions du mobilier conforme	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aménagement d'un mobilier adapté au niveau d'un bureau	2019	Travaux effectués 28/06/2022
Point d'affichage instantané conforme	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Visibilité, lisibilité et compréhension des éléments de signalisation	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

Sanitaires

Dérégation accordée :

Description	Non concerné	Conforme	Non Conforme	Travaux prévus	Prévision de réalisation	Date de validation des travaux
Au moins un, accessible aux PMR avec une signalétique adaptée	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aménagement d'un sanitaire adapté	2019	Travaux effectués 28/06/2022
Espace de giration de 150 cm de diamètre	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Espaces d'usage de 80 cm x 130 cm au droit de la cuvette	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Cuvette avec une hauteur de 45 cm à 50 cm.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Largeur de passage de 77 cm pour la porte du sanitaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Barre d'appui / barre de tirage correctement positionnées	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mise en place d'une barre d'appui et d'une barre de tirage	2019	Travaux effectués 28/06/2022
Contraste visuel des interrupteurs par rapport à leur support	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Lave mains positionné à l'intérieur du sanitaire avec un vide de 30 cm de profondeur, de 60 cm de largeur et de 70 cm de hauteur.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Modification du lave mains	2019	Travaux effectués 28/06/2022

Eclairage

Dérrogation accordée :

Description	Non concerné	Conforme	Non Conforme	Travaux prévus	Prévision de réalisation	Date de validation des travaux
Chemins, parcs de stationnement et de circulation extérieures : 20 lux	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Poste d'accueil : 200 lux	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Circulations intérieures horizontales : 100 lux	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Escaliers et équipements mobiles : 150 lux	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Extinction progressive du système d'éclairage	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Disposition de détection de présence	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

Établissement recevant du public assis

Dérogation accordée :

Description	Non concerné	Conforme	Non Conforme	Travaux prévus	Prévision de réalisation	Date de validation des travaux
Nombre de places assises respectées	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Répartition des places assises respectées	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Caractéristiques dimensionnelles de 80 cm x 130 cm	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

Chambre

Dérogation accordée :

Description	Non concerné	Conforme	Non Conforme	Travaux prévus	Prévision de réalisation	Date de validation des travaux
Dispositions relatives à toutes les chambres.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Nombre de chambres adaptées	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Espaces de manœuvre dans la chambre adaptée	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Plan de couchage de la chambre adaptée	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Cabinet de toilette de la chambre adaptée	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Cabinet d'aisance de la chambre adaptée	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Largeur de porte d'accès aux chambres adaptées et aux services collectifs	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

Cabine d'essayage

Dérogation accordée :

Description	Non concerné	Conforme	Non Conforme	Travaux prévus	Prévision de réalisation	Date de validation des travaux
Porte facilement manœuvrable	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Espaces de manœuvre	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Largeur de passage	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Barre d'appui / barre de tirage	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

Cabine et espace individuel/Salle de bain

Dérogation accordée :

Description	Non concerné	Conforme	Non Conforme	Travaux prévus	Prévision de réalisation	Date de validation des travaux
Portes et portails facilement manœuvrables	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Signalétique adaptée	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Douche adaptée	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Largeur de passage	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Barre d'appui / barre de tirage	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Contraste visuel des interrupteurs	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

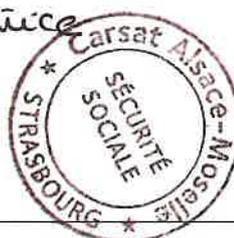
Signature du responsable de l'exploitation

Date 15 NOV. 2018

Nom et qualité,

Pour la Directrice
la sous-Directrice

R. REYSS





www.nexity.fr

NEXITY MULHOUSE
105 AVENUE DE COLMAR
68200 MULHOUSE

ADRESSE DE L'IMMEUBLE :
LES BERGES DU BASSIN BAT A-D
120/122 AVENUE ROBERT SCHUMAN
68100 MULHOUSE

Téléphone : 03.89.33.10.33

MULHOUSE, 20/11/2015

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le vendredi 20 novembre 2015 à 17h00

Les copropriétaires de la copropriété LES BERGES DU BASSIN BAT A-D se sont réunis en Assemblée Générale à l'adresse suivante :

Salle réunion NEXITY LAMY Mulhouse
105 AVENUE DE COLMAR
68200 MULHOUSE

Sur convocation individuelle qui leur a été faite par le syndic par lettres recommandées avec accusés de réception ou contre émargement.

Présents et Représentés :	19	5771	voix /	10000	voix soit	57,71%
Absents :	20	4229	voix /	10000	voix soit	42,29%
Total :	39	10000	voix /	10000	voix soit	100,00%

Conformément à l'article 14 du décret n°67-223 du 17 mars 1967 modifié, il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre entrant en séance, tant en leur nom personnel que comme mandataire éventuel.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable, permet de constater que 19 copropriétaires sur 39 sont présents ou représentés et possèdent 5771 voix sur 10000 voix.

Etaient absents :

SCI DE LA BONBONNIERE (496), Mmc DHAUSSY MARTINE (140), M. HERBAUT BERTRAND (11), M. et Mmc HOURT J.CLAUDE (322), M. et Mme KANSOY RAMAZAN (240), M. KRUMM JEAN PAUL (159), M. et Mme MAILLARD PIERRE ETIENNE (449), Mme MAILLARD-THOMAS MIREILLE (194), M. et Mme MASSIAS P.- REGNAULT V. (208), M. MISZTAL VINCENT (130), Mme MULLER EVELYNE (256), M. et Mme PIERROT FRANCOIS (230), M. PIETRA CHRISTIAN (114), SCI ROSSINI PF (11), Mme SANCHEZ Maria Rosa (193), M. et Mme SCHULTZ (604), M. et Mme SONET PHILIPPE (234), Mme SPENLIHAUER Christelle (113), Mme THIJSSSEN LAURENCE (11), Mlle TRIEU HUA (114).

PROCÈS VERBAL

RÉSOLUTION N° 1 : DÉSIGNATION DU PRÉSIDENT DE SÉANCE

Clé de répartition : 0003-1 Charges communes générales - Article 24

Est candidat :

- M. TRESCH HENRI

Vote sur la candidature de M. TRESCH HENRI :

Présents et Représentés :	19	5771	voix /	10000	voix
Ont voté contre :	0	0	voix /	10000	voix
Abstentions :	0	0	voix /	10000	voix
Ont voté pour :	19	5771	voix /	10000	voix

Cette résolution est adoptée à la majorité simple de 2886 voix sur 5771 voix exprimées, conformément à l'article 24 de la loi du 10 juillet 1965.

L'Assemblée Générale désigne comme Président de séance M. TRESCH HENRI.

RÉSOLUTION N° 2 : DÉSIGNATION DES SCRUTATEURS

Clé de répartition : 0003-1 Charges communes générales - Article 24

Sont candidats :

- Mme BIGOT JEAN-MARIE
- Mme ONG CHRISTINE

Vote sur la candidature de Mme BIGOT JEAN-MARIE :

Présents et Représentés :	19	5771	voix /	10000	voix
Ont voté contre :	0	0	voix /	10000	voix
Abstentions :	0	0	voix /	10000	voix
Ont voté pour :	19	5771	voix /	10000	voix

Cette résolution est adoptée à la majorité simple de 2886 voix sur 5771 voix exprimées, conformément à l'article 24 de la loi du 10 juillet 1965.

Vote sur la candidature de Mme ONG CHRISTINE :

Présents et Représentés :	19	5771	voix /	10000	voix
Ont voté contre :	0	0	voix /	10000	voix
Abstentions :	0	0	voix /	10000	voix
Ont voté pour :	19	5771	voix /	10000	voix

Cette résolution est adoptée à la majorité simple de 2886 voix sur 5771 voix exprimées, conformément à l'article 24 de la loi du 10 juillet 1965.

L'Assemblée Générale désigne comme Scruteur(s) : Mme BIGOT JEAN-MARIE, Mme ONG CHRISTINE

RÉSOLUTION N° 3 : DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Clé de répartition : 0003-1 Charges communes générales - Article 24

Est candidat :

- M. BELTZUNG Frédéric

Vote sur la candidature de M. BELTZUNG Frédéric :

Présents et Représentés :	19	5771	voix /	10000	voix
Ont voté contre :	0	0	voix /	10000	voix
Abstentions :	0	0	voix /	10000	voix
Ont voté pour :	19	5771	voix /	10000	voix

Cette résolution est adoptée à la majorité simple de 2886 voix sur 5771 voix exprimées, conformément à l'article 24 de la loi du 10 juillet 1965.

L'Assemblée Générale désigne comme Secrétaire de séance M. BELTZUNG Frédéric.

RÉSOLUTION N° 4 : APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE DU 01/07/2014 AU 30/06/2015

Clé de répartition : 0003-1 Charges communes générales - Article 24

L'Assemblée Générale approuve sans réserve en leur forme, teneur et imputation, les comptes de l'exercice du 01/07/2014 au 30/06/2015, vérifiés par le conseil syndical en date du 19/10/2015, qui n'a relevé aucune

RÉSOLUTION N° 8 : DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL SYNDICAL

Clé de répartition : 0003-1 Charges communes générales - Article 25 / Article 25-1



Sont actuellement membres du Conseil Syndical :

- Mme CIPRIANI .
- M. HAUY CHRISTOPHE
- Mme MULLER EVELYNE
- Mme ONG CHRISTINE
- Mme SCHULTZ .
- M. TRESCH HENRI

Il convient de procéder au renouvellement de leur mandat et/ou à la désignation de nouveaux membres.

Sont candidats :

- Mme SCHULTZ
- Mme MULLER EVELYNE
- Mme CIPRIANI
- M. TRESCH HENRI
- M. HAUY CHRISTOPHE
- Mme ONG CHRISTINE
- Mme BIGOT JEAN-MARIE
- Mme BRENDLEN MAURICE

Vote sur la candidature de Mme SCHULTZ :

Présents et Représentés :	19	5771	voix /	10000	voix
Ont voté contre :	0	0	voix /	10000	voix
Abstentions :	0	0	voix /	10000	voix
Ont voté pour :	19	5771	voix /	10000	voix

Cette résolution est adoptée à la majorité absolue de 5001 voix sur 10000 voix, conformément à l'article 25 de la loi du 10 juillet 1965.

Vote sur la candidature de Mme MULLER EVELYNE :

Présents et Représentés :	19	5771	voix /	10000	voix
Ont voté contre :	0	0	voix /	10000	voix
Abstentions :	0	0	voix /	10000	voix
Ont voté pour :	19	5771	voix /	10000	voix

Cette résolution est adoptée à la majorité absolue de 5001 voix sur 10000 voix, conformément à l'article 25 de la loi du 10 juillet 1965.

Vote sur la candidature de Mme CIPRIANI :

Présents et Représentés :	19	5771	voix /	10000	voix
Ont voté contre :	0	0	voix /	10000	voix
Abstentions :	0	0	voix /	10000	voix
Ont voté pour :	19	5771	voix /	10000	voix

Cette résolution est adoptée à la majorité absolue de 5001 voix sur 10000 voix, conformément à l'article 25 de la loi du 10 juillet 1965.

Vote sur la candidature de M. TRESCH HENRI :

Présents et Représentés :	19	5771	voix /	10000	voix
Ont voté contre :	0	0	voix /	10000	voix
Abstentions :	0	0	voix /	10000	voix
Ont voté pour :	19	5771	voix /	10000	voix

Cette résolution est adoptée à la majorité absolue de 5001 voix sur 10000 voix, conformément à l'article 25 de la loi du 10 juillet 1965.

Vote sur la candidature de M. HAUY CHRISTOPHE :

Présents et Représentés :	19	5771	voix /	10000	voix
Ont voté contre :	0	0	voix /	10000	voix
Abstentions :	0	0	voix /	10000	voix
Ont voté pour :	19	5771	voix /	10000	voix

Cette résolution est adoptée à la majorité absolue de 5001 voix sur 10000 voix, conformément à l'article 25 de la loi du 10 juillet 1965.

Vote sur la candidature de Mme ONG CHRISTINE :

La CARSAT est concernée par cette réglementation et de ce fait à mandater la société SOCOTEC afin d'établir un constat de la situation.

Suite au contrôle réalisé par la SOCOTEC, il apparaît qu'il y a lieu de réaliser des aménagements dans les parties communes de la copropriété.

Les travaux concernés sont les suivants :

- Pose de bande vitrophanie à la porte d'entrée,
- Pose d'une 2ème main courante dans la cage d'escaliers,
- Mise en place d'une annonce d'ouverture et fermeture des portes,
- Mise en place d'une annonce de l'étage,
- Mise en place d'une annonce de sens de déplacement.

Le coût estimé par le bureau d'études est de l'ordre de 6 200 € HT. Le syndic a lancé une consultation pour connaître le coût réel de ces préconisations.

Il est demandé à l'assemblée générale d'approuver les travaux cités précédemment et de donner mandat au conseil syndical pour valider les offres.

Vote sur la proposition :

Présents et Représentés :	19	5771	voix /	10000	voix
Ont voté contre :	18	4952	voix /	10000	voix
Abstentions :	0	0	voix /	10000	voix
Ont voté pour :	1	819	voix /	10000	voix

M. SCI JULLIETTE représenté par M. et Mme BIGOT JEAN-MARIE (819)

Cette résolution est rejetée à la majorité simple de 2886 voix sur 5771 voix exprimées, conformément à l'article 24 de la loi du 10 juillet 1965.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45.

Légende :

Résolution acceptée :	
Résolution refusée :	
Absence de candidats :	
Vote sans objet :	
Aucune voix exprimée :	
Point d'information :	